

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_88 - Question orale Florence Bettschart-Narbel - Vaccin contre la variole du singe: les pharmacies seront-elles intégrées?.

Séance du Grand Conseil du mardi 6 septembre 2022, point 2.16 de l'ordre du jour

Texte déposé

Les cas de variole du singe ne font qu'augmenter en Suisse et dans le canton de Vaud depuis la 1^e apparition du virus en mai 2022. Un vaccin ayant déjà été développé, il va permettre d'éviter une propagation plus large de cette maladie. Un calendrier de vaccination doit être rapidement élaboré. La vaccination, si le canton reçoit des doses suffisantes, devra se faire le plus efficacement possible. Il faut noter qu'avec le Covid, les pharmacies ont bien développé leurs capacités de vaccination, que cela soit en temps d'attente, accès à bas seuil ou prise de rendez-vous en ligne.

Ma question est donc la suivante:

Si le canton dispose d'un nombre suffisant de doses de vaccins dans un délai proche, les pharmacies seront-elles intégrées au plan de vaccination ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500) (tel: +41213160500).

info.grandconseil@vd.ch (javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!'));

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206%20Lausanne%20Suisse) (https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).